



Groupe d'alimentation Laiton à piston Référence 910A

FICHE PRODUIT

Réf : 910A

DESCRIPTION

- Groupe d'alimentation laiton brut à piston
- PN.16
- Pression avale réglable de 1 à 4 bars
- Mécanisme de diaphragme en laiton
- Filtre . Robinet d'arrêt . Clapet anti-retour
- Prise manomètre 1/4 "Gaz



APPLICATION

- Tous fluides courants compatibles filtrés en amont

SPECIFICATIONS MATIERES

Description	Matière
Corps	Laiton CW617N UNI EN 12165
Organes internes	Laiton CW614N UNI EN 12164
Siège	Laiton CW614N UNI EN 12165
Axes	Laiton CW614N UNI EN 12164
O-Rings	NBR 70 sh

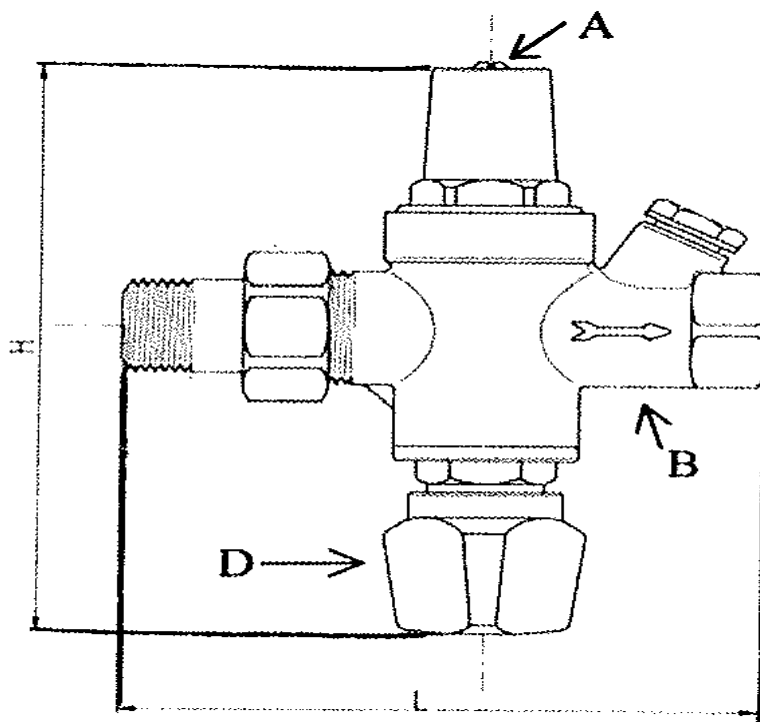
SPECIFICATIONS TECHNIQUES

- Pression amont maxi. 16 bar
- Pression aval de 1 à 4 bar
- Température mini : 5°C - Maxi : 80°C
- Régulation dynamique et statique
- Réglage d'usine: 1,5 bar

Les informations sont données à titre indicatif et sous réserve de modifications éventuelles sans préavis.

CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES

DN	H	L	Poids
1/2''	124	103	510 gr



INSTALLATION ET CONFIGURATION DU GROUPE D'ALIMENTATION

Le groupe d'alimentation 910A dans son fonctionnement ne subit pas les effets de la force de gravité.

Il peut être installé dans toutes les positions mais pour un fonctionnement optimal nous Déconseillons L'installation à l'envers.

Toujours bien respecter le sens d'écoulement du fluide en suivant la flèche B gravée sur le corps.

Tous les groupes d'alimentation 910A sont testés individuellement avant emballage. Au cours du test, ils sont pré-réglés à une pression aval de 1,5 bars.

La pression aval peut être facilement modifiée lorsque le 910A est installé avec un tournevis en agissant sur la vis supérieure A.

Augmentation de la pression aval en tournant la vis en sens horaire.

Diminution de la pression aval en tournant la vis en sens anti-horaire.

La molette D permet de manœuvrer le robinet d'arrêt intégré au groupe d'alimentation

RECOMMANDATIONS : Les avis et conseils, les indications techniques, les offres que nous pouvons être amenés à donner ou à faire n'impliquent de notre part aucune garantie. Il n'est pas de notre ressort d'apprécier les cahiers des charges ou descriptifs fournis. Il appartient au client de vérifier l'adéquation entre le choix du matériel et les conditions réelles d'utilisation.